**Politique d’égalité des genres de CARE International, Mai 2018**

**Annexe 1 : Contexte, objectif et définitions**

**Contexte**

En février 2009, CARE International a approuvé la politique de genre de l'organisation. La politique stipule que «CI travaillera en collaboration pour la révision de cette politique. Cela aura lieu après quatre ans. Un processus de révision a débuté en décembre 2017. La nouvelle version de la politique reflète les changements externes, en particulier la reconnaissance du fait que le genre n'est pas binaire ; et les changements internes, tels que les termes utilisés pour différents types de membres de CARE, l'adoption de la stratégie programme CARE 2020 et les nouvelles normes établies dans la stratégie pour l'égalité des sexes et le droit à une vie sans violence. Cette revue démontre également la détermination de CARE à veiller à ce que l'égalité des genres soit intégrée sur le plan institutionnel et programmatique.

**Objectif**

Alors que CARE a mis l'accent sur la promotion de l'égalité des genres dans tous les aspects de son travail, les évaluations et les marqueurs de genre montrent notre progrès vis-à-vis la promotion de l'égalité des genres. Au sein de CARE International, de nombreuses propositions et des évaluations des projets de CARE mettent en évidence l'importance de l'analyse de genre et les interventions visant à promouvoir l'égalité des genres pour avoir un impact significatif sur la pauvreté et l'injustice sociale.

Dans l'environnement extérieur dans lequel CARE fonctionne, il existe une variété de normes internationales qui guident CARE à adopter pleinement l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes dans tous les domaines de travail. Le droit international humanitaire, les droits humains, les droits des réfugiés partagent un objectif commun pour prévenir et soulager la souffrance, et de protéger et promouvoir les droits et les libertés des personnes de tous âges et sexes. En tant que tels, ils se complètent et se renforcent mutuellement, offrant ainsi un cadre global pour garantir la justice et l'égalité des droits pour les personnes de tous les sexes et de tous les âges.

Les engagements internationaux qui défendent les droits humains et des femmes et les stratégies de mise en œuvre ont été ratifiés et signés par les gouvernements. Notamment la Charte des Nations Unies et la Déclaration Universelle des Droits Humains, le Programme d'Action, la Convention sur l'Elimination de Toutes les Formes de Discrimination contre les Femmes (CEDAW), la Convention pour les Droits de l'Enfant, les engagements pris dans les Objectifs de Développement Durable, la Déclaration pour l'Elimination de la Violence contre les Femmes, les résolutions 1325 et 1820 du Conseil de Sécurité des Nations Unies et l'ordre du jour 21. Nous pouvons également évoquer la Déclaration Politique de l'IASC, la promotion de l'égalité dans l'action humanitaire, et les engagements nationaux et régionaux visant à promouvoir l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes.

**Définitions**

L'**abus sexuel** est une intrusion physique (ou une menace de violence) de nature sexuelle, soit par la force, soit dans des conditions inégales ou coercitives.[[1]](#footnote-1)

L'**agence** est un terme utilisé par CARE dans son Cadre pour l'Egalité des Genres, qui fait référence à la construction de la conscience, de la confiance, de l'estime de soi et des aspirations (sphère non formelle) et des connaissances, compétences et aptitudes (sphère formelle).[[2]](#footnote-2)

L'**analyse de genre** est la tentative systématique d'identifier les facteurs qui contribuent aux inégalités de genre et comment ils interagissent avec la manière dont les personnes accèdent, expérimentent et influencent une action, un projet ou un programme. Ce processus explore comment les relations de pouvoir entre les genres engendrent la discrimination, la subordination, la violence et l'exclusion, en particulier lorsqu'elles recoupent d'autres facteurs susceptibles de générer une marginalisation, tels que classe, race, origine ethnique, caste, âge, et identité de genre, etc.[[3]](#footnote-3)

L’**autonomisation des femmes** est l’effet combiné des changements dans les connaissances et les capacités des femmes (l’agence), des relations à travers lesquelles elles décident de leurs relations (relations) et des normes sociales, coutumes, institutions et politiques qui déterminent leurs choix (structures).[[4]](#footnote-4)

**Changement transformatif :** interventions visant à mettre l'accent sur des causes structurelles, ainsi que sur les symptômes de l'inégalité entre les genres. Ils recherchent un changement de pouvoir durable et veillent à ce que les personnes de tous les genres puissent décider de leur propre vie. Une augmentation temporaire des opportunités ne suffit pas pour un changement tranformatif.[[5]](#footnote-5)

Le terme **cisgenre** est utilisé pour décrire une personne qui s'identifie avec le sexe qui lui a été attribué à la naissance. Le terme cisgenre n'indique pas l'expression du genre, l'orientation sexuelle, la composition hormonale, l'anatomie physique ou la façon dont on est perçu dans la vie quotidienne.[[6]](#footnote-6) La co-normativité est l'hypothèse selon laquelle tous ou presque tous les individus sont cisgenres.[[7]](#footnote-7)

La **discrimination sexuelle** ou le sexisme est un préjugé ou une discrimination fondée sur le sexe ou le genre d'une personne. Le sexisme peut toucher n'importe quel sexe marginalisé ou opprimé dans une société. Cependant, cela affecte particulièrement les femmes. Le sexisme est lié aux stéréotypes et aux rôles de genre. Il repose sur la conviction que les hommes sont intrinsèquement supérieurs aux autres sexes. Le sexisme extrême peut encourager le harcèlement sexuel, le viol et d'autres formes de violence sexuelle.

Les **données classées par sexe** sont des données collectées et classées séparément pour les femmes et les hommes. Ils permettent de mesurer les différences entre les femmes et les hommes dans différentes dimensions sociales et économiques, et ils sont essentiels pour obtenir des statistiques sur le genre. C'est une première étape fondamentale pour intégrer le genre dans le suivi et l'évaluation.[[8]](#footnote-8)

L'**égalité des genres** : C’est l’égalité de jouissance des droits, des opportunités, des ressources et des avantages pour les femmes, les filles, les garçons, les hommes et les autres sexes. L’un des aspects critiques de la promotion de l’égalité de genre est l’autonomisation des femmes vise l’identification et la réduction des déséquilibres de pouvoir. L'égalité ne signifie pas que les femmes et les hommes sont égaux, mais que leurs droits et leurs possibilités ne sont pas limités par le fait d’être nés femmes ou hommes.[[9]](#footnote-9)

L’**équité des genres** est le processus d’équité envers les personnes de tous les sexes. Un traitement juste à l’égard des hommes et des femmes par le biais de la mise en place de stratégies, de mesures pour compenser les désavantages sociaux et historiques et en fonction de leurs besoins respectifs. L'équité de genre mène à l'égalité de genre.[[10]](#footnote-10)

L'**expression de genre** est "l'apparence externe de l'identité de genre, généralement exprimée par le comportement, l'habillement, la coupe de cheveux ou la voix, et peut ou non être conforme aux comportements et aux caractéristiques socialement associés tels que typiquement masculin / féminin ".[[11]](#footnote-11)

**Exploitation sexuelle** désigne tout abus (ou tentative) fondé sur des relations de pouvoir différenciées, à des fins sexuelles, y compris, entre autres, l'exploitation monétaire, sociale ou politique d'une à une autre personne.[[12]](#footnote-12)

Le **féminisme**, tel que défini par Bell Hooks, est un « mouvement politique visant à mettre fin à l’oppression sexiste ». Son objectif est de surmonter le sexisme institutionnalisé et systémique, ainsi que de transformer les pratiques, les valeurs et les relations en faveur de l’équité et de la justice. Le féminisme met l'accent sur l'oppression sexiste et reconnaît également, au-delà du genre, d'autres systèmes de domination qui ont un impact sur les personnes, tels que l'appartenance ethnique, les capacités et la classe. En tant que mouvement, le féminisme fait en sorte que tous les sexes obtiennent le même pouvoir, la même reconnaissance et la même influence dans la société, ainsi que la liberté de choisir la vie qu’ils veulent pour eux-mêmes.

La **féminité** (s) fait référence à la façon dont les femmes sont socialisées et aux discours et pratiques associés aux différentes manières d'être une femme. En bref, ce que signifie être une femme.[[13]](#footnote-13) Le pluriel est souvent utilisé pour reconnaître les multiples façons de définir les manières d’être une femme.

Le **genre** est une construction sociale qui définit ce que signifie être un homme ou une femme, un garçon ou une fille dans une société : des rôles, statuts et des attentes spécifiques au sein des ménages, des communautés et de la culture.[[14]](#footnote-14) Le genre n'est pas la différence biologique entre hommes et femmes, garçons et filles.

Le **genre binaire** est un système qui considère le genre comme n’ayant que deux catégories, appelées « masculin et féminin ». Il n'accepte pas qu'il existe d'autres possibilités pour le genre ou l'anatomie. Ce système est oppressif pour ceux qui remettent en cause le sexe assigné à la naissance, mais particulièrement pour ceux qui ont une variante de genre qui ne correspondent pas à l'une des deux catégories standards.[[15]](#footnote-15)

Le **genre *queer*** est une identité couramment utilisée par les personnes qui n'identifient pas ou n'expriment pas leur genre de manière binaire. Ceux qui s'identifient comme un genre homosexuel peuvent s'identifier en tant qu'hommes ou femmes, peuvent se voir en dehors ou parmi les cadres binaires de genre, ou peuvent simplement se sentir limités par les étiquettes de genre.[[16]](#footnote-16)

Le **harcèlement** sexuel est une percée indésirable. Il peut s'agir d'un commentaire, d'une demande sexuelle explicite ou implicite, d'un toucher, d'un geste ou de toute autre communication ou conduite de nature sexuelle, qu'elle soit verbale, écrite ou visuelle. La définition inclut le harcèlement sexuel envers les membres du même sexe ou du sexe opposé et comprend le harcèlement fondé sur l'orientation sexuelle. Les avances sexuelles importunes, les demandes de faveurs sexuelles et autres comportements verbaux, physiques ou visuels fondés sur le sexe constituent le harcèlement sexuel dans tous ces cas: lorsque (i) l’acceptation d’ une telle conduite devient une condition implicite ou explicite d’avoir un emploi; (ii) l’acceptation ou le rejet de la conduite influence des décisions d'emploi; (iii) la conduite a pour but ou pour effet d'interférer avec les performances professionnelles d'une personne ou de créer un environnement de travail intimidant, hostile ou offensant; ou d'autres situations.[[17]](#footnote-17)

L'**hétéro-normativité** est la croyance ou la supposition que toutes les personnes sont hétérosexuelles ou que l'hétérosexualité est l'état par défaut ou « normal » de l'être humain. Une société hétéro-normative part du principe que l'hétérosexualité et les caractéristiques sexo-spécifiques sont la norme. Ces hypothèses peuvent être préjudiciables car elles stigmatisent et marginalisent. Ainsi, les personnes LGBT+ se sentent catégorisées comme déviantes ou contre nature.[[18]](#footnote-18)

L'**identité de genre** est "le concept le plus intime de soi-même en tant qu'homme, femme, mélange des deux ou pas : comment les individus se perçoivent - identique ou différent du sexe assigné à la naissance." [[19]](#footnote-19)

**Impliquer les hommes et les garçons pour l'égalité des genres.** Impliquer les hommes et les garçons pour l’égalité de genre implique souvent de détecter les attentes de genre et la masculinité nocive de réfléchir aux relations entre les genres et au patriarcat, et d’agir pour l’égalité des genres en solidarité avec les droits des femmes et les mouvements de justice de genre[[20]](#footnote-20). Le travail avec les hommes et les garçons est essential pour les impliquer avec le mouvement des femmes et d'autres groupes sociaux historiquement opprimés, pour une collaboration équitable.[[21]](#footnote-21)

**Intégration de la dimension de genre** : Stratégies pour la planification, la conception, la mise en œuvre, le suivi et l’évaluation des programmes afin de prendre en compte les normes de genre et de compenser les inégalités fondées sur le genre. Par exemple, lorsqu'un projet effectue une analyse de genre et intègre les résultats dans ses objectifs et son plan de travail, il procède à une intégration du genre.[[22]](#footnote-22)

L’**intégration de la perspective de genre** est définie par le Conseil Économique et Social des Nations Unies comme l’intégration de cette perspective pour évaluer les conséquences pour les femmes et les hommes de toute action, y compris la législation, les politiques ou les programmes, dans tous les domaines et niveaux. Il assure que les perspectives et les expériences des femmes et des hommes soient prises en compte dans la conception, la mise en œuvre, le suivi et l’évaluation des programmes, et dans tous les domaines politiques, économiques et sociaux. Pour CARE, l'intégration de la dimension de genre implique l'application de l'analyse de genre à tous les aspects de notre travail, y compris le plaidoyer et la communication. Le genre n'est pas un problème distinct ; il est traversal à tous les sujets et secteurs.

L'**inter-sectionnalité** fait référence à la manière dont l'inégalité de genre se rapporte avec d'autres formes de discrimination et d'oppression telles que la race, l'ethnicité, la classe, la caste, l'orientation sexuelle, l'identité de genre, la religion, etc. Par conséquent, le genre est vécu différemment par les personnes appartenant à ces catégories.

Les personnes **intersexuelles** naissent avec des caractéristiques sexuelles physiques ou biologiques, notamment l’anatomie sexuelle, les organes reproducteurs, les schémas hormonaux et / ou les schémas chromosomiques non conformes aux définitions typiques de l’homme ou de la femme. Ces caractéristiques peuvent être apparentes à la naissance ou émerger plus tard dans la vie, souvent à la puberté. Les personnes intersexuelles peuvent avoir n'importe quelle orientation sexuelle et identité de genre, et peuvent s'identifier en tant qu'hommes, femmes, les deux ou aucun.

La **justice de genre** implique de mettre fin aux inégalités entre les femmes et les hommes qui sont produites et reproduites dans la famille, la communauté, le marché et l’État. Cela exige également que les institutions dominantes soient tenues responsables et répondent à l’injustice et à la discrimination qui contribuent à la pauvreté et à l’exclusion de nombreuses femmes.[[23]](#footnote-23)

La **justice sociale** est l’idée que tout individu, partout dans le monde, a le droit à une vie digne. Cela signifie une vie sans pauvreté, violence, discrimination ou violation des droits humains. Un monde où la justice sociale existe est un monde où tous sont inclus dans la société et où tous peuvent revendiquer leurs droits aux soins médicaux, au logement et à l’éducation, quel que soit leur niveau de pauvreté ou de richesse.[[24]](#footnote-24)

Le **marqueur de genre** de CARE est un outil d'auto-évaluation qui mesure l'intégration du genre dans les programmes de CARE, (les programmes peuvent être nuisibles ou transformateurs ; score de 0 à 4). Le marqueur de genre permet à CARE d’évaluer et d’améliorer la programmation pour la rendre plus équitable. Le marqueur de genre fait partie des systèmes de suivi, d'évaluation et de redevabilité de CARE. [[25]](#footnote-25)

La **masculinité** désigne la manière dont les hommes sont socialisés, les discours et les pratiques associés aux différentes manières d'être un homme, en bref, ce que signifie être un homme.[[26]](#footnote-26) Il est souvent utilisé au pluriel en reconnaissance des multiples constructions d'être un homme. La masculinité nocive est une forme de virilité répressive, qui définit la masculinité sur la base de la violence, du sexe et de l’agression. C'est l'une des formes culturelles de la virilité, où la force est centrale, et les émotions sont considérées comme une faiblesse, et où le sexe et la brutalité sont des critères qui mesurent les hommes, alors que des traits supposés « féminins » sont considérés comme insuffisamment « masculins ». [[27]](#footnote-27)

L'**orientation sexuelle** fait référence à la décision de chaque personne de ressentir une attirance émotionnelle, affective et sexuelle envers des personnes d'un sexe différent, du même sexe ou de plusieurs sexes. [[28]](#footnote-28)

Bell Hooks définit le **patriarcat** comme « un système politico-social qui insiste sur le fait que les hommes sont intrinsèquement dominants et supérieurs à ceux considérés comme faibles, en particulier les femmes, et ont le droit de dominer et de gouverner les faibles pour conserver cette domination à travers diverses formes de terrorisme psychologique et de violence ».

La **programmation pour l'égalité des genres** est un terme qui englobe toutes les stratégies visant à réaliser l'égalité de genre. Les exemples importants incluent l'intégration de la dimension de genre, l'analyse de genre, la prévention et la réponse à la violence sexiste et sexuelle, la promotion et la protection des droits humains, l'autonomisation des femmes et des filles, et la promotion de l'équilibre entre les sexes sur le lieu de travail.[[29]](#footnote-29)

La **programmation spécifique au genre** fait référence à des initiatives stratégiques ou à des composantes des programmes visant à promouvoir des aspects particuliers de droits des femmes ou à remédier des disparités spécifiques entre les genres.[[30]](#footnote-30)

***Queer*** (en anglais) est un terme pour désigner les minorités sexuelles qui ne sont pas cisgenres et / ou hétérosexuelles. Il y a beaucoup de chevauchement entre les identités *queer* et les identités trans, mais toutes les personnes homosexuelles ne sont pas trans et toutes les personnes trans ne sont pas homosexuelles. Le mot *queer* est encore parfois utilisé comme une insulte, même s'il a été revendiqué.[[31]](#footnote-31)

Les **relations** dans le cadre de l'égalité des sexes de CARE se réfèrent aux relations de pouvoir à travers lesquelles les gens vivent leur vie, tant dans les sphères informelles (relations intimes, réseaux sociaux, etc.) que dans les sphères formelles (groupes, marché, appartenance à des organisations, etc.). [[32]](#footnote-32)

Le **sexe** fait référence à des différences biologiques et reproductives basées sur les organes génitaux, les chromosomes et les hormones.[[33]](#footnote-33) Une personne peut naître biologiquement masculine, féminine ou intersexuelle.

La **structure** est un terme utilisé par CARE dans son cadre d’égalité entre les genres qui fait référence aux normes sociales, aux coutumes, aux valeurs et aux pratiques (sphère non formelle) et aux lois, politiques, procédures et services (sphère formelle). Ces structures peuvent être inclusives ou exclure.[[34]](#footnote-34)

La **synchronisation du genre** se réfère à la coordination des activités avec des personnes de genres différents. Cela peut se produire dans des groupes conjoints ou séparés, de manière à se compléter mutuellement afin de transformer positivement le comportement individuel et les normes sociales en vue d'une plus grande égalité entre les genres. "Travailler avec les hommes et les femmes, les garçons et les filles, de manière intentionnelle pour remettre en cause les normes sexo-spécifiques en vigueur et catalyser les changements pour parvenir à l'égalité de genre."[[35]](#footnote-35)

**Transgenre** est un terme pour les personnes dont l'identité et / ou l'expression de genre sont différentes de celles basées sur des attentes culturelles assignées au moment de la naissance. Être transgenre ne signifie pas avoir une orientation sexuelle spécifique. Par conséquent, les personnes transgenres peuvent s’identifier comme hétérosexuelles, homosexuelles, lesbiennes, bisexuelles, etc.[[36]](#footnote-36)

La **violence contre les femmes** est tout acte de violence sexiste qui entraîne r des blessures physiques, sexuels ou mentaux ou des souffrances pour les femmes, y compris des menaces , tant en public qu’en privé.[[37]](#footnote-37)

La **violence dans le couple** est l'une des formes les plus courantes de violence contre les femmes et comprend la violence physique, sexuelle et émotionnelle, ainsi que les comportements de contrôle d'un partenaire intime. Le terme « violence domestique » est utilisé dans de nombreux pays pour désigner la violence exercée par le partenaire, mais le terme peut également englober la maltraitance des enfants ou des personnes âgées par un membre du ménage.[[38]](#footnote-38)

La **voix des femmes** est la capacité des femmes à exprimer leurs désirs, leurs demandes et à se faire entendre, à la fois chez elles, au sein des parlements, et dans tout autre sphère, et influencer les décisions qui concernent les femmes.[[39]](#footnote-39)

La **violence sexiste** est un acte violent ou une menace à une personne en raison de son sexe ou de son identité de genre. Cela inclut les abus physiques, sexuels et psychologiques, la coercition, le déni de liberté et la privation économique, que ce soit dans les sphères publiques ou privées. La violence sexiste est enracinée dans des relations et des structures de pouvoir injustes et inégales et dans des normes sociales et culturelles rigides.[[40]](#footnote-40)

1. Politique internationale sur la protection contre l'exploitation et les abus sexuels et la protection des enfants, CARE 2017; <https://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/Protection-from-Sexual-Exploitation-and-Abuse-and-Child-Protection_CARE-International-Policy_1-July-2017.pdf> [↑](#footnote-ref-1)
2. Guide de l'égalité des genres et de la voix des femmes - Avril 2018 <http://gender.care2share.wikispaces.net/GEWV%20Approach> [↑](#footnote-ref-2)
3. Bonnes pratiques pour l'analyse de genre, 2012, CIGN <http://gender.care2share.wikispaces.net/#The%20CARE%20Gender%20Toolkit> [↑](#footnote-ref-3)
4. Guide de l'égalité des genres et de la voix des femmes, avril 2018, <http://gender.care2share.wikispaces.net/GEWV%20Approach> [↑](#footnote-ref-4)
5. DFID PPA, 2015, [What works to achieve gender equality and women’s and girls’ empowerment?](http://policy.practicalaction.org/component/dspace/item/what-works-to-achieve-gender-equality-and-women-s-and-girls-empowerment), p 3. [↑](#footnote-ref-5)
6. http://www.transstudent.org/about/definitions/ [↑](#footnote-ref-6)
7. http://queerdictionary.blogspot.com/ [↑](#footnote-ref-7)
8. EIGE définition <http://eige.europa.eu/gender-mainstreaming/methods-tools/sex-disaggregated-data> [↑](#footnote-ref-8)
9. Note explicative sur l'approche genre de CARE, 2012 [↑](#footnote-ref-9)
10. Note explicative sur l'approche genre de CARE, 2012 [↑](#footnote-ref-10)
11. Campagne des droits humaines – <https://www.hrc.org/resources/sexual-orientation-and-gender-identity-terminology-and-definitions> [↑](#footnote-ref-11)
12. Politique de CARE International de protection contre l'exploitation et les abus sexuels et la protection des enfants, CARE 2017; <https://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/Protection-from-Sexual-Exploitation-and-Abuse-and-Child-Protection_CARE-International-Policy_1-July-2017.pdf> [↑](#footnote-ref-12)
13. Glossaire de l'alliance sur l'implication des hommes <http://menengage.org/wp-content/uploads/2014/12/MenEngage-Accountability-Toolkit-Nov.-5_draf.pdf> [↑](#footnote-ref-13)
14. vNote explicative sur l'approche genre de CARE, 2012. [↑](#footnote-ref-14)
15. http://www.transstudent.org/definitions [↑](#footnote-ref-15)
16. Ibid. [↑](#footnote-ref-16)
17. Politique de CARE USA contre la discrimination, l'exploitation et le harcèlement [↑](#footnote-ref-17)
18. Le dictionnaire *queer*: http://queerdictionary.blogspot.com/2014/09/definition-of-heteronormativity.html [↑](#footnote-ref-18)
19. IBID [↑](#footnote-ref-19)
20. CARE (2014). Impliquer les hommes et les garçons, Série sur l’égalité des sexes. [↑](#footnote-ref-20)
21. <http://menengage.org/accountability/> [↑](#footnote-ref-21)
22. https://www.fhi360.org/sites/default/files/media/documents/FHI%20360\_Gender%20Integration%20Framework\_3.8%20%2528no%20photos%2529.pdf [↑](#footnote-ref-22)
23. Publications d'ONU Femmes, <http://www.unwomen.org/en/digital-library/publications/2010/1/gender-justice-key-to-achieving-the-millennium-development-goals> [↑](#footnote-ref-23)
24. Le travail de CARE sur la pauvreté et la justice sociale; CARE USA <http://www.care.org/work/poverty/cares-poverty-social-justice-work> [↑](#footnote-ref-24)
25. Questions fréquemment posées sur le marqueur de genre de CARE, 2016; <http://gender.care2share.wikispaces.net/CARE+Gender+Marker+new+improved+version%21+%28June+2016%29> [↑](#footnote-ref-25)
26. Glossaire de l'alliance pour impliquer les hommes <http://menengage.org/wp-content/uploads/2014/12/MenEngage-Accountability-Toolkit-Nov.-5_draf.pdf> [↑](#footnote-ref-26)
27. https://goodmenproject.com/featured-content/the-difference-between-toxic-masculinity-and-being-a-man-dg/ [↑](#footnote-ref-27)
28. EIGE définition <http://eige.europa.eu/rdc/thesaurus/terms/1380> [↑](#footnote-ref-28)
29. UNICEF, Égalité et cohérence, glossaire A-Z; <https://www.unicef.org/gender/training/content/resources/Glossary.pdf> [↑](#footnote-ref-29)
30. Guide de CARE sur l’égalité des genres, Avril 2018; <http://gender.care2share.wikispaces.net/GEWV%20Approach> [↑](#footnote-ref-30)
31. http://www.transstudent.org/definitions [↑](#footnote-ref-31)
32. Guide pour l'égalité des genres et la voix des femmes, Avril 2018 <http://gender.care2share.wikispaces.net/GEWV%20Approach> [↑](#footnote-ref-32)
33. Glossaire de l'alliance *Men Engage* <http://menengage.org/wp-content/uploads/2014/12/MenEngage-Accountability-Toolkit-Nov.-5_draf.pdf> [↑](#footnote-ref-33)
34. Note explicative sur l'approche genre de CARE, Avril 2018 <http://gender.care2share.wikispaces.net/GEWV%20Approach> [↑](#footnote-ref-34)
35. <https://www.engenderhealth.org/files/pubs/gender/synchronizing_gender_strategies.pdf> [↑](#footnote-ref-35)
36. Campagne des droits humains [↑](#footnote-ref-36)
37. Violence contre les femmes, OMS, <http://www.who.int/en/news-room/fact-sheets/detail/violence-against-women> [↑](#footnote-ref-37)
38. OMS (2012). Comprendre et combattre la violence contre les femmes. Disponible en: http://apps.who.int/iris/bitstream/handle/10665/77432/WHO\_RHR\_12.36\_eng.pdf;sequence=1 [↑](#footnote-ref-38)
39. Banque Mondial (2014), [Voice and Agency, Empowering women and girls for shared prosperity](http://www.worldbank.org/content/dam/Worldbank/document/Gender/Voice_and_agency_LOWRES.pdf), p 15. [↑](#footnote-ref-39)
40. Voir la stratégie sur la violence de genre, CARE 2014 [↑](#footnote-ref-40)